Image not found or type unknown

question de l'accord ccm

Par **jihad10**, le **03/04/2013** à **16:40**

j'ai fait un demande de ccm dans l'embasade de france a tunisie le 9 cotobre 2012 j'ai passé mon rendez-vous le 6 novembre a le consulat de france de tunis et ma copine ausssi elle a passé son rendez-vous le 12 a la mairie a france mais jusqua maintenant j'ai auccun nouvelle sur l'accord de ccm le 28 mars 2013 ma copine a recu un courier elle m'a dit que le dossier a s'envoyé a nantes. j'ai rien compris normalement l'accord de ccm se fait dans deux mois mais voila j'ai presque 4 mois et demi et j'ai pas idée claire sur le dossier combien de temp je dois attendre encore pour obtenir l'accord de ccm je sais pas, s'il vous plait aidez moi je veux une idée claire je veux des paroles claires

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés